

Saint-Mandé, le 07 août 2017

L'IGN ouvre les portes du marégraphe de Marseille pour les Journées du patrimoine

Les 16 et 17 septembre à l'occasion de la 34^e édition des *Journées européennes du patrimoine*, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), en association avec le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM), ouvre exceptionnellement les portes du marégraphe de Marseille. Une occasion rare de découvrir un lieu unique, à la fois monument historique et observatoire moderne.

Construit au 19^{ème} siècle pour déterminer le niveau zéro au-dessus duquel sont mesurés tous les reliefs du territoire français métropolitain, le marégraphe de Marseille est un lieu chargé d'histoire qui n'en demeure pas moins une station de surveillance de haute technicité, équipée d'appareils modernes qui en font un observatoire essentiel des programmes actuels de surveillance du niveau des mers.



Depuis 1864, le calcul des altitudes de chaque pays européen se fait à partir d'un point zéro. En 1879, la Commission centrale du Nivellement Général de la France demande l'installation d'un marégraphe en Méditerranée en raison de la faible amplitude des marées et à Marseille, le site d'observation du plus bas niveau moyen de la mer de tous les ports français. En 1884, le marégraphe est construit. Après douze ans d'observations (1885 à 1897) effectuées par l'ingénieur des mines Charles Lallemand, le point zéro est fixé et matérialisé par un rivet scellé à une cote marquée à 1,661 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer. Ce point appelé point fondamental, est le point de départ du réseau de repères altimétriques du Nivellement Général de la France (NGF) constitué et entretenu par l'IGN. Depuis 130 ans, le marégraphe produit des données auxquelles viennent s'ajouter celles d'un marégraphe numérique et celles d'une station GNSS⁽¹⁾ permanente. Grâce à la complémentarité de ses équipements, le marégraphe de Marseille est une station de surveillance de haute technicité, intégrée aux programmes scientifiques internationaux d'observation du niveau des mers. Depuis la fin du 19^{ème} siècle, les observations ont permis de constater une élévation du niveau moyen de la mer à Marseille de 16 cm. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, l'exploitation des données marégraphiques acquises est riche d'enseignement.

(1) Global Navigation Satellite System, ensemble des systèmes de localisation par satellites
Pour aller plus loin : http://geodesie.ign.fr/index.php?page=maregraphe_de_marseille

>> Informations pratiques

Les 16 et 17 septembre à Marseille,
Marégraphe, 174 Corniche du Président John Fitzgerald Kennedy
Visites gratuites groupées et commentées uniquement sur inscription
Informations et inscriptions sur : <http://geodesie.ign.fr/maregraphe/>

CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr
Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 06 45 37 45 73 - corinne.waechter@ign.fr

ign.fr
geoportail.gouv.fr
 @IGNpresse
 IGN



A propos de l'IGN

L'IGN est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier. L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.